

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
Canton de L'ISLE D'ABEAU

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2017-35

COMMUNE DE TRAMOLÉ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 9
Pouvoirs : 3
Votants : 12

L'an deux mil dix-sept
Le 16 novembre à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation, 8 novembre 2017

OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LE CONTROLE DES POINTS D'EAU INCENDIE AVEC BIEVRE ISERE COMMUNAUTE

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Bruno BESANÇON, Florence MANDON, Fabien ORCEL, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

EXCUSES : Michel PERRET donne pouvoir à J.M. DREVET, Maurice BONNET-PIRON donne pouvoir à S. GUILLAUD, Benoist CHAMARAUD donne pouvoir à B. BESANÇON, Jean-Michel PIDOLOT, Arnaud DUCCELLIER FAUVY (arrivée 21h30),

ABSENT : Erwan BRACCHI

Bruno BESANÇON a été élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrôle technique périodique des points d'eau incendie dépend de la police spéciale de la défense extérieure contre l'incendie et s'exerce sous l'autorité du Maire.

Le SDIS de l'Isère n'assure plus la reconnaissance opérationnelle des points d'eau incendie.

Dans un contexte de politique commune, Bièvre Isère Communauté propose aux Communes membres dans le cadre de son schéma de mutualisation, d'assurer cette prestation de service.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, **avec 1 abstention et 11 voix pour** :

- **APPROUVE** le principe de prestation de service assurée par Bièvre Isère Communauté pour le contrôle des points eau incendie,
- **CHARGE** M. le Maire de poursuivre toutes démarches utiles en vue de la réalisation de ladite prestation de service (signature d'une convention).

Jean-Michel DREVET,
Maire.



Ainsi fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.
Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité et affiché
Au registre sont les signatures